



victime éventuel du sang contaminé

Par **Mme Vve hani kouider**, le **24/09/2009** à **19:26**

Bonjour Messieurs,

Mon défunt mari a subi, avec succès, deux opérations de coeur , en France, au milieu de la décennie 1980. Ce qui a nécessité, lors de ces interventions chirurgicales, une transfusion sanguine accrue.

Quelques années après, il est tombé gravement malade. Durant la brève hospitalisation qui a précédé sa mort, des signes d'une infection par le virus HIV ont été évoqués par les Médecins traitants qui se sont relayés à son chevet dans un Hôpital Algérien. Les analyses médicales qui devaient être effectuées à l'effet de confirmer ou infirmer l'éventualité d'une infection de mon mari par le virus du Sida n'ont pu être effectuées à la survenue de sa mort.

Il m'est aujourd'hui important de savoir si mon mari aurait pu être sujet à une transfusion par du sang contaminé. Je serais donc très reconnaissante à toute personne ou institution qui pourrait m'orienter ou m'informer de l'action à suivre pour vérifier le cas de mon feu mari.

Remerciements.